

Nîmes, le 11 janvier 2024



**Direction générale
adjointe des
solidarités**

**Direction de
l'Autonomie des
Personnes**

**Service
Etablissements
Sociaux et Médico-
Sociaux PA-PH-
SAAD**

Objet : Lancement de l'Appel à Candidatures relatif à la Dotation Complémentaire à l'attention des SAAD

Mesdames, Messieurs, les Présidents,
Mesdames, Messieurs Les Directeurs,

Le temps est venu pour nous de lancer l'Appel à candidatures relatif à la Dotation Complémentaire pour l'année 2024.

Ce nouvel appel à candidatures s'inscrit dans la continuité des actions issues des objectifs du Schéma Départemental des Solidarités Sociales 2022-2027, voté le 18 novembre 2022 par l'Assemblée Départementale. Il s'appuie également sur l'expérience retenue suite au lancement du 1^{er} appel à candidature pour l'année 2023.

Aussi, pour répondre aux objectifs d'amélioration de la qualité du service rendu aux gardoises et aux gardois, cet appel à candidatures s'articule autour de 3 axes prioritaires :

- Objectif 1 : accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités (coordination de parcours, ...)
- Objectif 3 : Contribuer à la couverture des besoins sur l'ensemble des territoires
- Objectif 5 : Améliorer la Qualité de Vie au Travail des intervenants

Cet appel à candidature (joint à la présente) est lancé sur la période s'étendant du 11 janvier 2024 au 15 mars 2024.

Sachant pouvoir compter sur votre mobilisation et vos initiatives en faveur de nos publics vulnérables, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, les Présidents, Mesdames Messieurs Les Directeurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le 1^{er} Vice-Président
Délégué à l'Autonomie des Personnes
Agées et Handicapées

Christophe SERRE